



À découvrir
**Actualités de votre
municipalité**
Territoire
Idées de sortie

// Votre bulletin municipal //



L'actu en direct



N° 3
OCTOBRE
2021



SOMMAIRE...

P 4-5

Tribune à L'OPPOSITION
Nos jeunes ont du talent

P 6-7

Adressage
La piscine municipale

P 8-9

Les DAE sur la commune (défi-
brillateur automatisé externe) -
La vaccination COVID 19

P 10-11

Le conseil Municipal Jeune -
Le centre de loisirs

P 12-13

Aménagement du Point
Sublime - LE PLUi

P 14-15

La compétence eau -
La compétence mobilité
transport

P 16-17

Conseil des Hameaux -
Verdon tourisme, le bilan estival

P 18-19

Le tourisme sur notre territoire

P 20-21

Écologie et développement
durable

P 22-23

VIE ASSOCIATIVE : zoom sur
l'association des commerçants

P 24-25

Le bilan des animations -
La maison Nature et Patrimoines

P 26-27

Notre Patrimoine : les projets

P 28-29

Zoom sur le réseau
Secrets de Fabriques

P 30-31

Actualités des services
municipaux

P 32-33

EN BREF

P 34-35

IDÉES DE SORTIE



Garder le Contact

page Facebook Castellane Infos / www.mairie-castellane.fr /
accueil de la Mairie 04 92 83 60 07 - accueil@mairie-castellane.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



numéros utiles

Services Techniques
06 86 96 69 33

Police Municipale
06 86 96 69 35

Maison Médicale
04 92 83 77 40

Pharmacie
04 92 83 61 01

Hôpital
04 92 83 98 00



infos

/ Visitez le site officiel de la mairie de Castellane

mairie-castellane.fr//

Vous pouvez le consulter pour toutes informations
(marchés, foires, festivités, travaux, démarches adminis-
tratives, etc...)

Impression et mise en page



IMPRIMERIE DE HAUTE-PROVENCE - TÉL. 04 92 79 97 17





Chères Castellanaises, Chers Castellonais,

« Le service continue même pendant les travaux »

C'est bien évidemment une expression populaire mais qui me semble bien imaginer la situation de la commune.

La saison touristique touche à sa fin : Je pense qu'elle aura été de bonne facture pour les commerçants, artisans, loueurs de meublés et l'ensemble de tous les acteurs économiques de notre village.

« Le service continue »

Car les dossiers structurants tel que le Centre Bourg, Petites Villes de Demain, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal sont complexes et demandent un suivi et un travail en continu. Ils sont essentiels pour l'avenir de Castellane. Ils vont configurer, et permettre l'évolution de notre village pour les décennies à venir. L'objectif est ambitieux, mais notre implication est totale pour l'atteindre.

Ces trois dossiers sont liés, ils se croisent et se conjuguent ensemble.

Chacun tient compte de l'évolution économique, sociale, environnementale et bâtiminaire de Castellane :

- Le Centre Bourg : axé pour améliorer l'attrait des logements dans le cœur du village, car ils sont délaissés, peu prisés, ils ne correspondent plus aux normes modernes de confort et d'habitabilité. La Commune a donc décidé d'engager une vaste opération de réhabilitation. Trois immeubles ont déjà été achetés dans la rue Nationale, dans lesquels seront aménagés 10 appartements et 2 locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Il s'agit d'une « opération blanche » car les subventions obtenues financent à 70% l'opération, les 30 % d'autofinancement étant remboursés par les loyers à venir. D'autres achats suivront sur des immeubles dégradés mais stratégiques qui pourront, après travaux être loués ou revendus.

- « Petites Villes de Demain » : l'opération est destinée à dynamiser l'activité commerciale, car les commerces de proximité ont du mal à rester ouverts toute l'année, à embellir le centre-ville en reconfigurant la place, les parkings, et valoriser la qualité de l'espace public.

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal : en conformité avec les directives nationales, il réduit de façon drastique les surfaces constructibles. Je me suis impliqué à fond sur ce dossier avec la commission « urbanisme » et les services de la Communauté de Communes, pour gagner, autant que faire se peut, des zones qui resteront constructibles. Ainsi, sur les dix ans à venir, le potentiel de construction devrait avoisiner les 120 autorisations d'urbanisme. Cela peut sembler peu, mais eu égard aux contraintes qui nous étaient imposées, il me semble que cela a été une belle victoire.

-L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat visant à l'amélioration du parc immobilier par le biais de subventions, devrait être reconduite pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

Parallèlement à cette situation, nous rencontrons, au quotidien, un net regain pour notre village, avec de plus en plus de jeunes couples, avec enfants, qui veulent venir s'y installer. Il est de notre devoir de pouvoir les accueillir pour accroître la population, et conserver le nombre d'élèves dans nos écoles, au collège, et permettre ainsi de pérenniser l'ensemble des services médicaux, paramédicaux, et sociaux, en place.

A ce sujet une étude est en cours pour l'agrandissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, car a contrario d'autres villages, nous avons des demandes pour accueillir des professionnels de santé. Là aussi, il ne faut pas prendre de retard, car ce sont des dossiers à forte inertie : ce qui se prépare aujourd'hui sera opérationnel d'ici deux à trois ans.

Pour tous ces dossiers, nous avons l'appui de l'Etat, Mme la Préfète et Mme la Sous-Préfète qui sont attentives à nos projets, de Mme la Présidente du Conseil Départemental et de M. le Président du Conseil Régional, avec qui j'ai des liens amicaux, ce qui favorise l'empathie qu'ils peuvent avoir pour notre village.

« Demain sera meilleur », nous avons de grandes ambitions pour que l'histoire de Castellane continue dans la tradition, dans la modernité et dans la protection de l'environnement qui nous est cher, pour transmettre à nos enfants ce que nous avons nous-mêmes reçu.

Bernard Cipriani



Tribune à l'OPPOSITION

*Chères Castellanaïses ,
Chers Castellanaïses,*

La vie castellanaïse n'est pas toujours un long fleuve tranquille, tel le Verdon qui devient magnétique avec les beaux jours. Les périodes de confinement successives ont, certes, contribué à l'assouvissement d'un besoin de liberté et d'espace bien compréhensible. Mais, depuis l'an dernier on mesure mieux les quelques points négatifs au milieu d'une riche activité économique : par exemple, il est indéniable que le stationnement s'avère insuffisant pour accueillir tous les visiteurs, que circulation automobile et déplacements piétonniers ne font pas bon ménage, et que notre environnement souffre de cette surfréquentation sur quelques sites emblématiques de notre commune.

Les élus se pencheront à nouveau sur ces problèmes et sur d'autres.

Mais il leur faudra avoir tous les outils entre leurs mains : ce qui ne fut pas le cas lors de la présentation du budget 2021 où le tableau de toutes les lignes et actions budgétaires n'a été connu qu'un mois après le vote du 14 avril, date butoir. Ce moment est pourtant le cœur de l'action municipale : il définit toutes les opérations à mener pour l'année. Si chaque conseiller possède tous les éléments pour procéder à une analyse sereine, il pourra voter en toute connaissance de cause.

Aujourd'hui, après l'embrasement estival du côté du Roc, au propre... comme au figuré, une vie plus apaisée reprend son cours.

Les habitants des hameaux, après une effervescence au moment du vote de leurs délégués, vont pouvoir porter leurs demandes en commission, à l'exception de l'un d'eux déjà traité. Ce travail en commissions est un bel exercice démocratique mais il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours exhaustif.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et, nombreux sont ceux qui, à l'école élémentaire, fréquentent la cantine qui est située hors de ses murs. Afin de supprimer ces déplacements difficiles par mauvais temps en particulier, une étude va être lancée afin de réintégrer la restauration dans l'enceinte de l'école : ces élèves seront ainsi dans de meilleures conditions pour les apprentissages de l'après-midi.

Et les électeurs de notre canton vont reprendre le chemin des urnes pour corriger le non-sens actuel où les conseillers départementaux proclamés élus dans la précipitation siègent alors qu'ils ne le devraient pas, le taux de participation n'ayant pas atteint les 25 % des inscrits requis.

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous, dans des conditions sanitaires les meilleures possibles. A ce propos, il faut saluer l'efficacité du centre de vaccination et les très nombreuses personnes qui ont eu le souci de leur santé et de celle de leurs concitoyens.

*Jean-Paul Golé,
Odile Capon,
Franck Demandolx.*

NOS JEUNES ont du talent !

Quentin Privat et Gabin Michel respectivement âgés de 19 et 16 ans ont une passion commune : l'amour du sport. Ils sont les jeunes espoirs de notre commune.

Le premier est un passionné de course à pied : Ultras, Trail, etc... Il a réalisé 20 courses depuis 2017 ! Etudiant à Annecy au lycée section sport, il suit une formation BTS Gestion et Protection de la Nature. Cette formation accessible sur sélection après la classe de terminale a pour objectif de le former pour devenir un technicien supérieur de gestion et de valorisation des espaces naturels. En parallèle, il suit les pas de son père et de

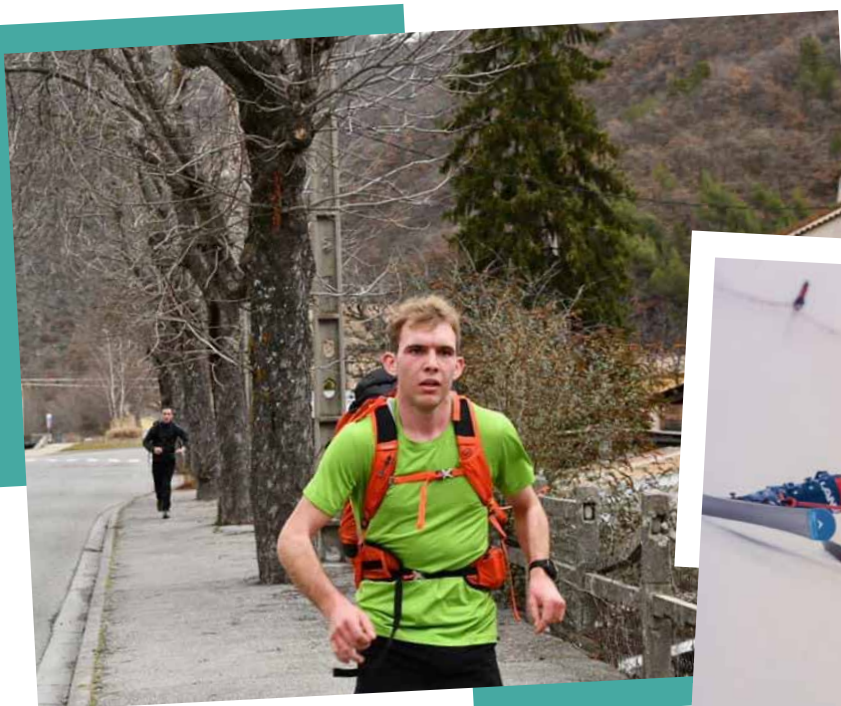
son grand-père puisqu'il est sapeur-pompier volontaire à Castellane. Passionné par la nature, il aime courir en moyenne 60 km par semaine et il est membre du club team Provence Endurance où il suit un entraînement afin d'atteindre - il l'espère - un niveau national.

Gabin, quant à lui, poursuit ses études au lycée Briançon Altitude dans la spécialité sport de montagne : ski alpin ou nordique et escalade. Gabin aime tout particulièrement slalomer sur ses skis. Lors de la dernière saison d'hiver il a concouru pour le slalom géant homme en Championnat de France. Membre de l'équipe

régionale masculine basée à Briançon, Gabin réalise également des compétitions au niveau national. Au cours de sa formation, il réalise 4 entraînements par semaine et cette passion pour le ski lui vient de ses parents mais aussi grands-parents. Gabin espère lui aussi atteindre un excellent niveau national.

Félicitations à ces deux jeunes hommes pour qui « Le sport est plus qu'une passion »

Si vous aussi, vous connaissez un jeune que vous souhaitez mettre à l'honneur dans notre magazine municipal, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de la mairie.



Quentin



Gabin



ADRESSAGE

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Castellane et de ses hameaux reste l'une de nos priorités. À cet effet, une action de dénomination des voies et de numérotation des immeubles est en cours sur notre commune.



Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numérotter les habitations.

De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement dans cette voie (selon un système séquentiel dans le centre ancien et système métrique sur le reste du village et dans les hameaux).

Au-delà des enjeux sur la commercialisation de l'internet très haut débit, l'adressage est un élément clé dans

l'aménagement du territoire. Cette amélioration concerne la sécurité : SAMU, pompiers, gendarmerie, mais également les services de livraison et de fourniture d'énergie ou de télécommunication : La Poste, ERDF, fournisseurs d'accès internet et téléphone...

Cet adressage est un travail de longue haleine :

- ➔ **1. Identifier, recenser** les voies nommées et celles à nommer, les localiser (en utilisant plusieurs sources : cadastre, Géoportail, etc.) ;
- ➔ **2. Délibérer** sur la dénomination des voies ;
- ➔ **3. Attribuer** un numéro à chaque logement et procéder à l'édition des certificats d'adressage pour chaque bâtiment ;
- ➔ **4. Informer** les habitants (envoi du certificat d'adressage) et les partenaires (IGN, SDIS, La Poste, DGFIP..) de la dénomination et de la numérotation effectuées ;
- ➔ **5. Installer** la signalétique.

Ce travail, mené en collaboration avec La Poste, a bien avancé et devrait être terminé au premier trimestre 2022.

La plaque de numérotation à apposer vous sera offerte par la commune et les plaques des noms de voies seront installées au printemps 2022.



Piscine de CASTELLANE

La piscine de Castellane : tout un monument !

C'était une promesse mais c'est aussi tout un symbole pour Castellane... Fièremment dressée à l'entrée du village, sur la splendide route Napoléon, à deux pas du Verdon et du Roc, la piscine de Castellane a vécu son heure de gloire. Construite dans les années 1973 grâce au programme « opération 1000 piscines », elle est restée fermée en 2020 notamment du fait du contexte sanitaire incertain. Au printemps 2021, grâce à l'investissement des services techniques et la persévérance des élus, elle a rouvert ses portes. Mais le chemin est encore long pour assurer sa remise aux normes et un fonctionnement plus exemplaire.

Pourquoi la piscine c'est important ?

Au-delà de l'attachement sentimental, la piscine est une infrastructure essentielle pour **permettre à nos enfants d'apprendre à nager** sans faire des kilomètres. L'apprentissage de la natation est d'ailleurs une obligation et une prio-

rité nationale. Réhabiliter la piscine permettra aussi aux habitants de Castellane et de ses alentours de pouvoir **bénéficier des bienfaits thérapeutiques** de la natation et éventuellement, de créer des synergies avec le milieu médical. L'équipe municipale espère également **diversifier l'offre de loisirs et développer les ailes de saison** en permettant une utilisation sur 6 mois.

Tout commence par une étude

Les élus de Castellane ont confié au cabinet GECAT une **étude de faisabilité pour la réhabilitation** de la piscine. La commande portait sur trois axes : la réfection des



bassins et l'étanchéité des plages, la couverture d'un ou plusieurs bassins et l'exemplarité écologique vis-à-vis du système de chauffage et du traitement de l'eau. Le cabinet mènera l'étude en 3 étapes :

- réalisation d'un diagnostic de l'existant ;
- analyse des besoins pour proposer des pistes en matière de développement ;
- descriptif de 2 à 3 scénarios et comparatif des scénarios d'un point de vue financier, technique et organisationnel.



En conclusion :

Le projet est ambitieux, s'annonce couteux et la route semée de contraintes administratives, techniques et architecturales. Pour autant, il serait dommage de laisser la piscine végéter sans rien entreprendre. L'équipe municipale sera très attentive à l'étude prévisionnelle des coûts de fonctionnement, d'investissement ainsi que les économies réalisées sur l'eau, l'électricité, le chauffage.



En 2019, il y a eu 4923 entrées à la piscine et le déficit de fonctionnement s'élevait à environ 145 607€.



Les DAE

Au-delà d'un véritable engagement pour la santé publique, l'installation de DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) sur la commune est une véritable démarche sécuritaire pour la population. Les élus ont la volonté d'anticiper les risques, afin que les citoyens deviennent des acteurs majeurs de la sécurité publique.

Lors d'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte et l'utilisation précoce des défibrillateurs automatisés externes associée au massage cardiaque augmente considérablement les chances de survie.

Sans compter les DAE privés, installés par des socio professionnels, la commune de Castellane compte six DAE.

Leur implantation est stratégique dans des lieux de rassemblement avec une signalétique internationale permettant de les localiser rapidement. On les retrouve : à la mairie, devant le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), l'hôpital, le gymnase, la salle des fêtes et la salle multi-activités. Actuellement, seul le DAE du CCAS, placé à l'extérieur, est accessible 24h/24h.

A noter, lors de la période estivale, le dispositif de la salle des fêtes et celui de la mairie sont déployés au lac et à la piscine.

Selon le décret n°2007-705 du 04 mai 2007, toute personne est habilitée à utiliser ces appareils sans formation initiale car ils procèdent automatiquement à un diagnostic cardiaque fiable. En effet, les utilisateurs seront guidés avec des instructions claires dès l'ouverture de l'appareil. Cette révolution réglementaire ouvre la voie pour un équipement massif, mais il faut associer autant d'efforts pour attirer l'attention des citoyens.

L'utilisation des DAE est étroitement liée au développement des gestes qui sauvent parmi la population. La commission santé communale proposera prochainement une initiation aux gestes qui sauvent, avec un relai sur l'information des applications existantes sur smartphone, qui associe la cartographie des défibrillateurs et la gestion « Bons Samaritains ».

CASTELLANE : Signature de conventions de partenariat entre la commune et le SDIS

Dernièrement, la commune de Castellane et le Service Départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute Provence ont signé conjointement une convention de disponibilité en faveur de cinq sapeurs-pompiers volontaires affectés au centre

de secours de Castellane. Ainsi, Jean-Loup Peirani, Dylan Bertaina, Jean-Philippe Boniface, Kevin Koffi-Konan et Hélène Gal-Fauque, employés par la commune, pourront bénéficier d'autorisations d'absence sur leur temps de travail afin de par-

ticiper aux missions opérationnelles. Pierre Pourcin, Président du conseil d'administration et Christophe Paichoux, Directeur départemental ont profité de leur visite pour également signer une convention périscolaire avec la commune.

« Nous avons beaucoup d'enfants de pompiers dans nos écoles. En signant cette convention, la commune s'engage, quand les pompiers volontaires sont sollicités pour assurer une inter-

vention, à garder les enfants sur le temps de cantine et garderie, sans inscription préalable » explique Bernard Lipérini, maire de la commune.

Pour le Sdis et le centre de secours de Castellane, ces partenariats sont « indispensables » pour assurer 24h/24h les interventions sur le secteur.



La VACCINATION

Le centre de vaccination de Castellane a ouvert ses portes depuis plus de 8 mois. Force est de constater que tout a été mis en place pour que la population de notre territoire puisse se faire vacciner dans les meilleures conditions.

Un grand merci à tous les professionnels de santé qui ont œuvré pour la réussite de ce centre en se rendant disponibles et également aux personnels retraités qui ont donné de leur temps.

En plus de la population de notre territoire, de nombreuses personnes des départements voisins (05, 83, 06, 13 et 84) et de nombreux touristes ont pu bénéficier de ce service.

Le saviez-vous ? plus de 20 professionnels de santé se sont mobilisés pour réaliser 11 000 injections.

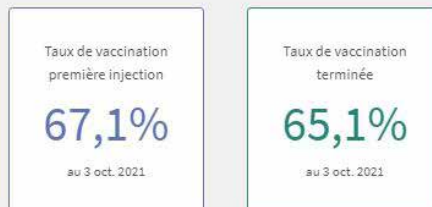
La commune a aussi participé au bon fonctionnement de ce service grâce à la mise à disposition de personnel communal, de la salle des fêtes et à l'aménagement de celle-ci pour la rendre la plus fonctionnelle possible. La commune a également acheté via des subventions spécifiques et installé un module afin d'effectuer les tests de dépistage.

Afin de rendre à nouveau possible les activités habituelles dans la salle des fêtes, le centre de vaccination est transféré rue du 11 novembre dans les anciens locaux de la Trésorerie depuis le 4 octobre.

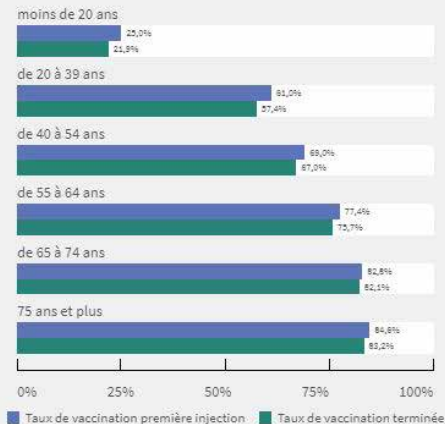
La commune de Castellane est située dans l'EPCI :

CC ALPES PROVENCE VERDON SOURCES DE LUMIERE

Taux de vaccination de l'EPCI



Analyse par tranche d'âge





/ Vie scolaire / péri-scolaire //

/ Conseil municipal des jeunes

Après des élections en octobre 2020 le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Castellane, composé de 19 membres (15 élèves de l'école primaire + 4 élèves du collège (6e + 5e)) s'est réuni 4 fois pendant son mandat d'un an. Le Maire, ses adjoints et ses conseillers ont mis en place 3 projets citoyens visant l'amélioration du cadre de vie des castellanais.

1) participation au projet rond-point organisé par la municipalité. L'une des idées proposées a été retenue et fera partie de ce grand projet de mise en valeur du rond-point.

2) projet de peintures sur le mur intérieur de l'école primaire. Parmi les différentes idées proposées ont été retenues : un arbre représentant les 4 saisons, un soleil et un tableau d'expression (peinture pour la craie).

3) création d'hôtels à insectes. Lors d'un atelier pé-

dagogique et créatif animé par Ursula Morgenthaler les membres du CMJ ont pu découvrir l'utilité des hôtels à insectes et en créer une dizaine qui ont ensuite été installés par les agents des services techniques dans divers endroits sur la commune (jardins de la Tour, jardin public, EHPAD, école primaire, collège). Merci à Thierry Lafon des services techniques qui a fabriqué la structure des hôtels.

Merci à Line Tilleman et Anne-Cécile Gineste pour l'encadrement et l'accompagnement.



/ Entretien avec Florian CLUET Jeune Maire

Pourquoi as-tu souhaité te présenter pour être maire du CMJ ?

Je me suis présenté pour être Maire car je voulais mettre en place des projets pour la commune, comme par exemple les hôtels à insectes, c'est une idée que j'avais envie de voir se réaliser. Être au Conseil Municipal Jeune et Maire de ce Conseil m'a permis de la réaliser.

Comment s'est passé ton mandat ?

Très bien, j'ai aimé être le maire du CMJ, nous avons été bien encadrés avec Mme Gineste, Mme Tilleman et Mme Chevalley.

As-tu aimé travailler avec tes adjoints et tes conseillers ?

Oui, je trouve que nous avons bien réussi à travailler en équipe, à mener à bien nos projets et l'ambiance était très sympa.

As-tu pu t'exprimer pleinement ? As-tu pu jouer ton rôle de maire comme tu le souhaitais ?

Oui, vraiment.

Est-ce qu'il y des expériences que tu as vécues en tant que maire du CMJ et qui t'ont plués ?

Oui, par exemple la cérémonie pour la libération de Castellane et celle du 14 juillet.

Souhaiterais-tu te représenter aux prochaines élections pour être maire du CMJ ?

Je ne sais pas encore.

/ La rentrée des classes en quelques chiffres :

Cette année, ce sont 60 enfants âgés de 2 à 5 ans qui ont fait leur rentrée à l'école maternelle.

11 élèves en Très Petite Section, 16 en Petite Section, 21 en Moyenne Section et 12 en Grande Section.

L'équipe enseignante reste inchangée avec Mme Dominique Mioylan (la Directrice), Mme Manon Garrel et Mme Dolores Bertaina.

A l'école élémentaire, 82 élèves sont rentrés en classe : 17 en CP, 16 en CE1, 13 en CE2, 20 en CM1 et 16 en CM2.

L'équipe enseignante se compose de Mme Laurence Dol, M. Victor Izier, M. Brayann Texier (le Directeur), Mme Manuela Alarcon et Mme Carine Thomas.

Du côté du collège, 162 adolescents ont retrouvé les bancs de l'école cette année.

Pour accompagner vos enfants en classe, à la cantine, pendant les temps périscolaires et pour garantir la propreté des locaux dans lesquels ils évoluent, l'équipe des 10 employés municipaux se compose de : Kelly Abraham, Laurence Beaud, Ivonne Brack, Denise Cauvin,

Geneviève Cauvin, Nicole Chaix, Pascal Fauque, Chantal Gueyraud, Laurence Lassère, Isabelle Nadal et Annie Pelissier.

Nous souhaitons à toute l'équipe éducative et à tous vos enfants une très belle année scolaire riche en partage, en apprentissages et en découvertes.



/ Centre de Loisirs du mercredi

Après le succès de la première année, la municipalité a décidé de reconduire l'accueil des enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis en période scolaire.

Cette année, l'équipe d'animation composée de Nicole Chaix (la Directrice), Kelly Abraham, Laurence Beraud, Chantal Gueyrard, Marie-Line Kettenmeyer, et Laurence Lassere, proposera à vos enfants le thème de l'Afrique : « Allons à la découverte du monde, voyageons avec eux, laissons place à l'imagination et aux rêves ».

A travers ce voyage, les enfants seront sensibilisés à une autre culture, à ses différences, culturelles, sociales, musicales et culinaires...



PÉRIODE 1

Découverte du Centre de loisirs : en partenariat avec la Médiathèque, la Gendarmerie, les Pompiers, la Maison Nature et Patrimoines, nous irons à la rencontre de l'Autre...

PÉRIODE 2

L'hiver sera haut en couleurs et en saveurs : préparation de la fenêtre de l'Avent (prévue le 15 Décembre), contes de Noël Africains, découverte cuisine d'ailleurs.



PÉRIODE 3

L'histoire des masques Africains remonte à la nuit des temps : leurs origines, leurs significations et autour d'un atelier, leur confection...



PÉRIODE 4

Le temps d'une exposition : du tissu provençal, aux Wax Africain, création de poupées Africaines. A chacun sa tribu...



PÉRIODE 5

Au rythme du Tamtam, bâtons de pluie et un tee-shirt décoré, on danse et on chante tous ensemble, on fait la fête !



Nous vous attendons encore nombreux cette année. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nicole Chaix à l'adresse mail :

centredeloisirs@mairie-castellane.fr

AMÉNAGEMENT DU POINT SUBLIME : quel changement !



/ Le contexte : l'Opération Grand Site

Proposée par le Ministère en charge de l'écologie, une Opération Grand Site (OGS) permet d'initier localement une démarche de gestion des sites. Cette démarche, soutenue par l'Etat, propose de répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

C'est le site des Grandes Gorges qui a été retenu pour cette opération. Depuis son lancement en 2009, plusieurs projets et actions ont été initiés dans les gorges : réaménagement de certains belvédères de la route des crêtes, création d'une régie, réhabilitation de plusieurs sentiers de randonnée emblématiques, etc. Pilotée par le Parc naturel régional du Verdon, cette démarche associe de nombreux acteurs : les communes, les habitants, les professionnels, les institutions locales, etc.

En 2021, ce sont les sites emblématiques du Point Sublime et du couloir Samson, sur

la commune de Rougon, qui sont sous le feu des projecteurs. Les travaux d'aménagement qui ont commencé à l'automne 2020 ont pour objectif de fluidifier les accès et les modes de déplacement et d'améliorer l'accueil des visiteurs tout en préservant l'environnement.

Des travaux importants ont permis de faire évoluer le paysage et les usages avec notamment la création d'un giratoire, de deux parkings, de nouveaux outils d'interprétation du paysage et d'une esplanade qui devrait accueillir en 2022 la Maison de Site.

/ Le mode de gestion

Sur le parking anciennement du Clos Guigou, un nombre de places étaient réservées aux professionnels (eau vive, randonnée, escalade, canyoning, pêche) et une partie au grand public. Le stationnement des deux côtés de la RD23A étant désormais interdit, quelques places "dépose minute" ont été matérialisées sur le bas de la raquette et 5 places de parking.

Sur les deux parkings nouvellement créés, le stationnement est payant pendant la saison touristique (de mi juin à mi septembre). Cela permet de créer de la rotation sur le parking et financer l'entretien, la gestion et l'accueil du site. Pendant le reste de l'année, le parking du couloir Samson sera fermé et celui du Point Sublime sera libre d'accès.

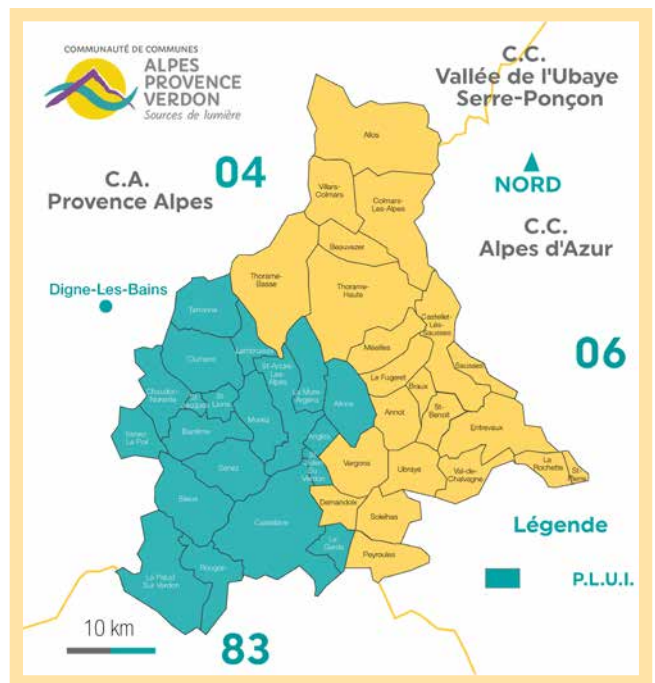


LE PLUi : un document majeur pour le développement de notre commune

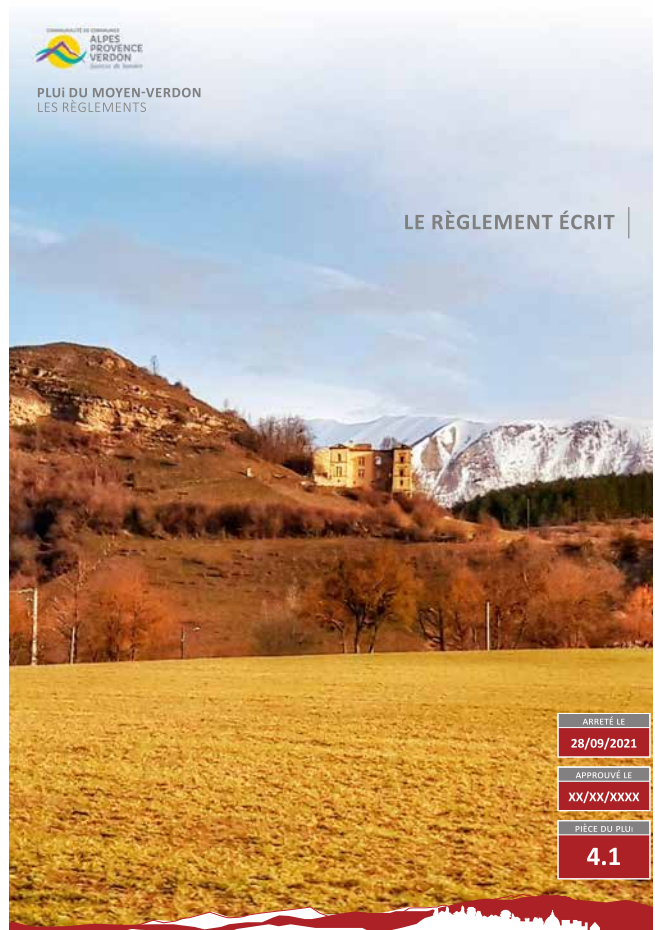
Fin 2015, l'ancienne Communauté de Communes du Moyen-Verdon avait prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur son territoire. Avec le transfert des compétences en 2017, c'est la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) qui a hérité du dossier.

Pour une commune, le PLUi est un document capital qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols dans le respect d'un certain nombre de documents supra, d'objectifs environnementaux et dans une optique de cohérence territoriale. Le règlement du PLUi « délimite les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger. Il peut préciser l'affectation des sols [...] et également prévoir l'interdiction de construire. Il peut définir [...] les règles concernant la destination et la nature des constructions autorisées ».

Pour les habitants, plusieurs possibilités étaient offertes pour s'informer et participer à son élaboration : lors des 12 réunions publiques, par écrit dans les registres mis à disposition en mairie et à la CCAPV, par courrier ainsi que par voie électronique auprès de Monsieur Le Président de la CCAPV, par le biais d'une exposition itinérante sur les 19 communes depuis 2017 mais aussi sur une page internet dédiée au PLUi sur le site de la CCAPV. Après 5 ans de débats et de concertations, le PLUi a été « arrêté » lors du conseil communautaire du 28/9/21 pour être désormais soumis à l'avis de différentes institutions puis à enquête publique.



Pour plus d'informations :
<http://ccapv.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/52-amenagement-du-territoire/urbanisme/le-plui>



LA COMPÉTENCE EAU/ ASSAINISSEMENT :

Le transfert serait effectif en 2026...

Avec la Loi NOTRe en 2018, c'est un ensemble de compétences qui ont été transférées aux nouvelles communautés de communes : tourisme, urbanisme, gestion des déchets, agriculture, etc. Pour la compétence eau et assainissement, ce transfert a été **reporté au 1er janvier 2026**. Monsieur Le Maire de Castellane s'est exprimé en Conférence des Maires de la CCAPV, au sein de l'association des Maires des Alpes de Haute Provence et auprès de Mr Jean-yves Roux, Sénateur, pour demander un nouveau report. Nous vous tiendrons informé de l'évolution de ce dossier crucial pour la commune et nos administrés.

/ Quelles seraient les conséquences ?

Pour l'état, les objectifs de ce transfert sont multiples : mutualisation des ressources, réduction des coûts et vision plus territoriale. Pour les habitants, la conséquence sera l'évolution des prix. Aujourd'hui, la politique tarifaire est extrêmement variable : chaque commune est souveraine. Or, avec ce transfert de compétence une **grille tarifaire** unique sera définie.

Cette grille tarifaire devra s'appuyer sur une harmonisation des niveaux de service et d'un plan d'investissement à l'échelle intercommunale. Mais **les disparités entre communes sont immenses** : conduites en plomb, absence de compteurs individuels, assainissement collectif non normé... Selon une étude menée en 2019, la mise à niveau réglementaire des équipements sur l'ensemble du territoire de la CCAPV est estimée à 22 millions d'euros. La participation moyenne de l'agence de l'eau est aujourd'hui de 50% via le contrat ZRR, mais aucune certitude sur un prolongement de ces mesures qui nous ont été présentées comme exceptionnelles...



A Castellane, en 2021, le prix de l'eau assainie est de 2,66€/m³ TTC (pour une consommation de moins de 250m³), (Allos : 4.88€/m³, Saint-André : 4.54€/m³, Annot : 2.49€/m³).

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable de Castellane était de 60 kilomètres en 2019.

/ Le point de vue de Castellane

Castellane a toujours été précurseur en matière d'eau et d'assainissement et, depuis 2019, c'est **plus de 2 millions d'euros** qui ont été investis. Dans un souci de proximité et de transparence, le village a choisi de **gérer l'eau en régie**. Ainsi, la mairie ne fait **pas de bénéfice** sur ce budget : les recettes couvrent les frais de fonctionnement et

l'excédent est réinvesti dans l'équipement selon le schéma directeur de l'eau. En 2021, c'est une équipe de 4 à 5 personnes (technique et administratif) qui se forment en permanence pour gérer les stations de Castellane, Chasteuil, Eoulx et la Baume.

Pour l'avenir, le défi sera de continuer à s'améliorer,

de faire mieux avec moins, notamment en équipant les autres hameaux de stations collectives. En ces temps de réchauffement climatique et de raréfaction des ressources, l'eau est notre bien le plus précieux. Il faut la préserver au maximum et être prudent et raisonnable pour la gérer durablement.

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TRANSPORT MOBILITÉ : on a dit « non » !

A l'heure où l'accessibilité de notre territoire est un enjeu majeur d'attractivité et de compétitivité, la loi d'orientation des mobilités avait pour ambition de déléguer cette compétence jusqu'alors assurée par les Régions aux intercommunalités.

Par conséquent, le sujet du transfert de la compétence mobilité a dû être posé en débat à la communauté de communes en 2021 avec un calendrier très serré : le 31 mars étant la date butoir pour se prononcer.

Sur la table, 3 scénarios :

- ➔ **la prise de compétence avec demande de transfert des services organisés par la région,**
- ➔ **la prise de compétence sans les services organisés par la région,**
- ➔ **le refus de prise de compétence.**

Bien que le deuxième scénario semblait initialement le plus adapté, plusieurs éléments d'analyse ont fait pencher la balance. D'abord, le fait que plusieurs communes, dont Castellane, ont développé des services réguliers de mobilité trans-

port. Si transfert il y avait, leur gestion pèserait sur l'ensemble des communes et serait source d'inégalités. Aussi, ce transfert impliquerait une prise de risques financiers trop importante pour notre communauté de communes disposant de peu de moyens pour l'exercer. Alors, à l'unanimité, le Conseil communautaire a délibéré le 30 mars pour le refus de cette prise de compétence. Pour l'avenir, le maintien du lien avec la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur est la clé pour assurer aux habitants de notre territoire rural un service mobilité fiable et adapté.





CASTELLANE : un conseil des hameaux en place depuis le mois de juin

C'était une promesse électorale : donner la parole à tous et surtout aux résidents des nombreux hameaux de Castellane qui se sentent souvent éloignés du centre-bourg.

Ainsi, Line Tilleman, adjointe au Maire, a réuni une commission communale pour traiter ce sujet. Les objectifs de ce conseil sont non seulement de développer la démocratie participative mais aussi de favoriser la participation des habitants à la vie locale en les associant aux projets de la commune tout en permettant d'émettre des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif.

Lors de la réunion préparatoire, les membres de la commission ont établi une charte regroupant les modalités de vote mais aussi les engagements de chacun afin d'avoir un support permanent pour assurer le bon fonctionnement de ce conseil. Pour avoir une vraie représentativité, la commission a choisi d'élire 2 représentants par hameau : 1 membre du bureau de l'association du hameau (si elle existe), 1 habitant non membre du bureau ou du C.A. de l'association.

Les élections étaient prévues en avril mais l'épidémie de la COVID-19 a retardé le vote, les membres de la commission ont donc décidé de réaliser un vote par correspondance sauf pour les hameaux de Robion et d'Eoulx où il y avait plusieurs candidats.

Suite aux élections les délégués des hameaux sont :

- Robion : Yvette Ambrois / Georges Pons
- Eoulx : Denis Dragon / Marie-Thérèse Blanc
- Chasteuil : An Belmans / Lucile Lage
- Taloire : Lucien Leroy / Gaëtane Sourd
- La Baume : Sandrine Rafik / Pierre Galéano
- La Palud : Laurent Tissier / Vivien Villatta
- Taulanne et Sionne : Pierre Bourgard / Candy Krutten

- Villars Brandis / Brans : Sylvain Golé
- La Colle / Brayal : Georges Dessailly

Après une première réunion au mois de juin, afin de permettre à l'ensemble des délégués de prendre connaissance de leurs missions, une seconde réunion de travail a eu lieu le vendredi 24 septembre.

Au cours de cette réunion, les délégués ont exposé les problèmes que peuvent rencontrer les habitants des différents hameaux : sécurité, voirie, eau et assainissement, etc.

Les élus de la municipalité ont ainsi une feuille de route et s'efforcent avec le soutien des agents du service technique de régulariser au plus vite les situations.



MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, une saison réussie pour le Verdon !



Dans un territoire où l'activité touristique représente un poids conséquent, l'OTI VERDON TOURISME a œuvré durant tout le printemps 2021 pour promouvoir la destination « des sources aux gorges du Verdon » notamment à travers la campagne de relance régionale, #OnaTousBesoinDuSud (saison 2) et ce afin d'optimiser l'activité de cette saison cruciale pour nombre de professionnels.

Ces actions de promotion, conjuguées à la ré-ouverture des terrasses, des lieux culturels et à la levée du couvre-feu nous ont ainsi permis d'aborder la haute saison sous de bons auspices. A la fin de la saison estivale 2021, les premiers chiffres dont nous disposons pour les mois de juillet et d'août témoignent d'un dynamisme retrouvé dans la plupart des secteurs du tourisme.

« Après un printemps plutôt réussi et un mois de juillet prometteur, les résultats du mois d'août confirment la bonne saison estivale des professionnels du tourisme de la région et ce, sur l'ensemble du territoire. La mise en place du passe sanitaire a finalement eu un faible impact sur la dynamique actuelle et la région a su tirer son épingle du jeu, grâce au retour des événements et une météo plus favorable que celle connue par d'autres régions. Le Comité Régional du Tourisme (CRT) et ses partenaires ont activé un ensemble d'actions de promotion pour poursuivre cette belle dynamique pour la fin de l'été et l'automne. »

Sur le secteur de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, le bilan reste également très positif même si des disparités demeurent entre les secteurs géographiques et les domaines d'activité.

On note sur le mois de juillet un nombre de nuitées touristiques stables par rapport à 2020 avec un faible recul des nuitées françaises compensé par une nette évolution des nuitées étrangères. L'excursionnisme a également le vent en poupe, avec 7% de visiteurs supplémentaires par rapport à 2020.

Malgré de bons résultats, le mois d'août a toutefois marqué un léger recul par rapport aux données dont nous disposons sur 2020.

Si les incertitudes liées au contexte sanitaire demeurent, de nombreux facteurs laissent espérer une poursuite de la dynamique pour l'arrière-saison avec une première quinzaine de septembre particulièrement prometteuse.

POUR RAPPEL, LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SONT LES SUIVANTS :



75 000 lits touristiques dont 17 000 en hébergement marchand
1.6 million de nuitées touristiques annuelles
31 % des emplois du territoire sont liés à l'activité touristique
On estime à **95 millions** d'euros la consommation touristique annuelle générée par les touristes en séjour sur le territoire.

(Source CRT PACA - AD04 - Observatoire OTI VERDON TOURISME)

LES ACTEURS TOURISTIQUES DU VERDON s'unissent pour valoriser le Verdon des Sources à la Confluence ...

Le Schéma Régional de Développement Touristique est la feuille de route du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi les déclinaisons opérationnelles du Plan de croissance de l'économie touristique, le dispositif « SMART DESTINATIONS » permet de soutenir l'émergence de territoires touristiques structurés et de destinations fortes. Le maillage du territoire autour de destinations touristiques infrarégionales fortes, connectées, exemplaires et adossées aux trois grandes marques ombrelles de la région (Provence, Alpes et Côte d'Azur France) constitue un enjeu majeur pour que Provence-Alpes-Côte d'Azur puisse proposer une offre riche, diversifiée, visible et performante.



C'est dans ce cadre que l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, en tant que coordinateur de la démarche, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt en portant la candidature de la destination Verdon au titre des 11 partenaires réunis sous ce projet (l'ensemble des 8 offices de tourisme des sources à la confluence du Verdon, le Parc Naturel Régional du Verdon, les agences de développement touristique du Var et des Alpes de Haute-Provence).

Ce projet de destination s'inscrit dans un périmètre de 103 communes, vaste territoire bénéficiant d'une grande diversité de paysages marquant la transition entre la Provence et les Alpes. Pleinement investi dans cette démarche, l'OTI VERDON TOURISME associé à la CCAPV

participe à l'émergence de cette destination. Depuis l'année 2019, les partenaires ont co-construit la stratégie touristique et marketing de la destination ainsi que sa déclinaison opérationnelle via un plan d'actions ambitieux. Cinq actions clés ont été sélectionnées afin d'accélérer la structuration et l'émergence de la destination d'ici la fin d'année 2022. Chacune respecte les principes suivants :

- La représentativité des territoires membres de la destination
- Placer le client au centre de nos réflexions
- La déclinaison du positionnement « Plaisir sain et vitalité » comme fil conducteur.

1. Créer une marque de destination
2. Développer un site internet portail
3. Investir les réseaux sociaux
4. Développer un événement emblématique
5. Créer un kit de communication (plaquette et carte touristique).

Une présentation de l'avancée de ces travaux a eu lieu l'occasion des premières Assises du Verdon qui s'est tenue à Gréoux-les-Bains le 5 octobre 2021. L'objectif est que tous les acteurs touristiques du Verdon puissent s'approprier cette démarche et s'exprimer sur les perspectives à donner à notre territoire.

Plus de renseignements : faustine.villaron@verdontourisme.com

/ Nouveau statut de l'office de tourisme



La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) dispose depuis 2017 de la compétence en matière de « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » exercée sur les 40 communes du territoire de compétence la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. (Hors Commune d'Allos.)

Après plusieurs années d'exercice de cette compétence à l'échelon intercommunal au travers de l'association « Office de tourisme intercommunal - Verdon tourisme », le Conseil Communautaire, par délibération du 29 juin 2021, a décidé de faire évoluer le modèle d'organisation en vigueur comprenant la modification du statut juridique de l'office de tourisme intercommunal en le configurant en Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Au travers de cette réorganisation, la finalité est d'optimiser le fonctionnement afin de gagner en qualité de service et en visibilité auprès de nos clientèles, au bénéfice de l'ensemble des activités et des composantes de notre destination.

L'EPIC se substituera à compter du 1er janvier 2022 à l'actuelle association, il conservera l'ensemble des missions exercées précédemment par l'association, visant à structurer et développer l'activité touristique du territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

Cette nouvelle structure s'appuiera sur un comité de direction composé de 20 membres dont :

- Un collège de 12 élus communautaires, représentant la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon,
- Un collège de 8 acteurs socioprofessionnels du territoire de compétence, ne pouvant être titulaire d'un mandat d'élu local.

Si vous souhaitez candidater pour intégrer le comité de direction en tant que professionnel du tourisme du territoire, rapprochez-vous du bureau de Verdon Tourisme à Castellane pour connaître les modalités. La désignation des représentants devant siéger au comité de direction de l'EPIC s'effectuera lors du conseil communautaire du 30 novembre 2021.



/ Ecologie et développement durable //

/ Les jardins partagés

Conformément aux engagements pris lors de la campagne de votre équipe municipale, nous sollicitons les habitants sur les projets de la commune et aujourd'hui sur le projet de jardins partagés.

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants (réunis en association) d'un quartier, d'un village ou d'une communauté. Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales..., leur donne une saveur particulière et c'est une ressource bien utile en ces temps de crise.



Au printemps, nous avons lancé une enquête sur la page facebook de la mairie pour savoir combien de foyers pourraient être intéressés par ce projet. Nous avons reçu 28 réponses, mais nous sommes bien conscients que tout le monde n'est pas forcément connecté et c'est la raison de cet article aujourd'hui : connaître vos besoins et vos envies afin de leur donner vie (formulaire disponibles en mairie).

Nous avons bien sûr commencé à prospecter pour trouver la perle rare : Un terrain, proche du centre bourg (1 à 5 kms), acces-

sible à toutes les générations et suffisamment grand pour y proposer des parcelles individuelles, mais également un espace collectif. Ce terrain doit aussi pouvoir être irrigué et s'il peut l'être de manière naturelle, c'est évidemment un atout supplémentaire. Nos recherches, pour l'instant, n'ont pas été aussi fructueuses que nous l'aurions souhaité.

Alors si vous savez où se trouve la perle rare, contactez-nous et devenez ce jardinier invisible qui cultive le bonheur des autres.

/ La déchetterie de Castellane

La déchetterie de Castellane - au même titre que les 7 déchetteries de la CCAPV - est un équipement permettant la collecte et la valorisation de nombreuses catégories de déchets.

Vous pouvez notamment y déposer : le bois, les cartons, les gravats, les métaux, les textiles, les déchets verts, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les huiles minérales et végétales, les déchets chimiques et bien plus encore. Attention, certains types de déchets comme les déchets amiantés, radioactifs, explosifs, ainsi que les déchets animaux ne sont pas acceptés.

En 2020, la déchetterie de Castellane a permis de collecter et de traiter plus de 1550 tonnes de déchets.

Parmi ces déchets et hormis les gravats et les déchets verts qui font l'objet d'une prise en charge spécifique, plus de 70% des déchets collectés au sein de la déchetterie de Castellane sont valorisés ou recyclés.

Désormais, les déchets verts sont même valorisés en tant qu'amendement organique dans les exploitations agricoles du territoire de la CCAPV.

L'accès à la déchetterie est gratuit et illimité pendant les heures d'ouverture, du lundi au samedi de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

En dehors de ces horaires, l'accès y est formellement interdit.

Pour plus d'informations, retrouvez le règlement intérieur des déchetteries sur le site de la CCAPV, ou appelez la CCAPV au 04.92.83.68.99



/ PERMIS DE VEGETALISER, Kézako ?



Au pied des arbres, sur les trottoirs, dans des bacs et jardinières existants... devenez les jardiniers de votre quartier !

Habiller de fleurs le pied d'un arbre, faire courir des plantes sur un mur, s'occuper d'une jardinière au coin de sa rue... Tous ces projets contribuent à embellir l'espace public partagé par tous ainsi qu'à diminuer les îlots de chaleur.

Alors si vous avez la main verte et l'envie d'enrichir votre environnement quotidien, demandez un permis de végétaliser !

La démarche est simple

- ➔ **Téléchargez le formulaire et remplissez-le avant de le retourner en mairie (en téléchargement sur le site de la mairie www.mairie-castellane.fr)**
- ➔ **Dans le formulaire, présentez et détaillez votre projet, respectant la charte de végétalisation**
- ➔ **Signez la charte de végétalisation et joignez-la à votre dossier**
- ➔ **Instruction. Votre projet fait l'objet d'une étude de faisabilité par la commission dédiée**
- ➔ **Si votre projet est réalisable, vous recevez votre permis de végétaliser par courrier**
- ➔ **Commencez à aménager votre petit coin de jardin en veillant à utiliser les plantes recommandées, à ne pas recourir à des pesticides et à veiller à l'esthétique et à l'entretien de vos plantes et supports (arrosage, nettoyage, etc...)**

Le permis est délivré au porteur de projet pour une durée de deux ans, renouvelable sur demande.



/Vie Associative/

Vivre
A
Castellane

association des commerçants et artisans

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS de Castellane

Avec plus de 100 entreprises adhérentes, l'association des commerçants et artisans de notre village « Vivre à Castellane » compte une soixantaine d'irréductibles commerces ouverts à l'année. Depuis sa création en l'an 2000, l'association a pour fer de lance la lutte contre l'évasion commerciale et la redynamisation du commerce de proximité. En parlant d'une voix commune, elle permet également d'assurer la défense et la promotion de ses adhérents dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Cet été, l'association a notamment fait appel aux grands élus pour accélérer la réouverture de la route des Gorges, fermée pour éboulement.

L'association prend également part aux activités organisées par d'autres associations : costumes pour les enfants lors de la fête des pétardières et de la transhumance, subventionnement du challenge des commerçants à la pétanque, fenêtre de l'Avent, etc.

Particulièrement en milieu rural, les commerçants et artisans sont un maillon essentiel de la communauté : ils participent activement à la vie du village en tant qu'acteurs économiques mais aussi en tant que citoyens, investis aussi dans d'autres associations et avec des enfants scolarisés dans les écoles.



/ Quelques actions phares

Parmi ses actions nocturnes, le livret « Vivre à Castellane », imprimé à 3000 exemplaires, distribué aux touristes mais aussi aux habitants permet de dresser une liste quasiment exhaustive des commerces et artisans de Castellane.

Aussi, l'association organise des manifestations tout au long de l'année. Les tra-

ditionnelles « nocturnes » tous les mardis soir pendant juillet et août permettent aux touristes de faire leurs achats à la fraîche.

En 2021, le weekend-provençal, organisé le weekend du 21 août a permis de faire vivre nos traditions locales.

INFOS

- 7 Novembre : LOTO des COMMERÇANTS
- 26 Novembre : SOIRÉE CHOUROUTE
- 12 Décembre : MARCHÉ DE NOËL

/ J'achète ici et mon village vivra



La campagne « j'achète ici et mon village vivra » prend aujourd'hui tout son sens : l'achat local est primordial pour préserver notre économie, nos emplois et, d'une façon générale, la vie à l'année à Castellane.

Avec l'essor du commerce en ligne, des grandes surfaces et la qualification de « commerces non essentiels » pendant la crise sanitaire, la vie est rude pour les commerces de proximité. Faire ses achats en local permet de maintenir un lien social pendant les rudes mois de l'hiver, favoriser l'utilisation de moyens de déplacement écologiques et faire une bonne action.

Alors avant de se mettre derrière l'écran, posons-nous la question : « n'est-il pas possible d'acheter ici pour faire vivre mon village ? ».

/ Le forum des associations et Color Run

Pour sa sixième édition, la commune de Castellane a organisé le forum des associations samedi 11 septembre 2021 de 10h à 13h sur la Place Marcel Sauvaire.

Cet évènement a pour but de soutenir le bénévolat, de mettre à l'honneur les actions des associations locales et de leur permettre de mieux communiquer entre elles, et avec le public. Le Forum permet à toutes les associations ayant un but culturel, sportif, social, humanitaire, éducatif, touristique, de loisirs et d'animations, reconnues sans but lucratif et ayant une action sur Castellane et les alentours de participer.

Ainsi, quatorze associations ont répondu présentes et les visiteurs sont venus nombreux pour s'inscrire à une activité ou découvrir l'offre de notre territoire. Foot, yoga, musique, pétanque, judo, cinéma, activités sportives et de remise en



forme ou encore associations de rencontres et d'échanges tout un chacun a pu trouver son bonheur pendant cette matinée ensoleillée.

Dans l'après-midi, le forum a été suivi de la deuxième édition du Color Run dans les rues du village. La Batu Calu de Digne les Bains a accompagné en musique les sportifs.

Le Color Run, c'est une course à pied où il ne s'agit pas d'être le plus rapide mais bien d'être le plus coloré ! Tout au long de la course, les coureurs reçoivent et peuvent s'envoyer de la poudre colorée.

Si vous avez apprécié cet évènement, rendez-vous est pris pour 2022 avec le forum et le Color Run prévus pour le samedi 10 septembre.

/Culture & Évènementiel//

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2021, un grand succès pour la commune

Cette année, nous avons tous, plus que jamais, eu besoin de profiter des sorties, des animations et de la culture après des mois de privation. Et le public a répondu présent !

La commune de Castellane a proposé un large éventail d'animations cet été : au programme, 14 concerts, un feu d'artifice, cinéma, color run, course cycliste, danse, théâtre ou conférence... il y en a eu pour tous les goûts.

La saison a commencé avec les Rendez-vous aux Jardins, Anatole et sa poésie ou encore une conférence sur les plantes bio-indicatrices.

Notre traditionnelle fête de la transhumance a réuni 3000 personnes le dimanche avec son marché artisanal, ses animations autour de la laine et du pastoralisme et le passage du troupeau. Deux concerts et deux projections ont été proposés ce week-end, ainsi qu'une conférence sur les chiens de protection des troupeaux, une rencontre avec les bergers...

Les concerts des mercredis musicaux ont pris le relais ! Ambiance à tous les concerts !!! Les styles ont été variés cette année et le public très emballé !

Le 14 juillet, le feu d'artifice a de nouveau été tiré depuis le Pont du Roc et c'est DJ Pat qui nous a fait danser toute la soirée !



Nous avons également profité d'un très beau concert offert par la Région Sud, Mandy Lerouge, La Madrugada le 30 juillet.

Le 3 août, le cinéma de Pays nous a proposé une projection de film « Les Vautours sont de retour » au bord du Verdon pour les Ecrans du Lac.

Mais la saison estivale ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. En septembre, le forum des associations et la Color Run animés par la Batu Calu de Digne les Bains ont permis aux Castellaneais de se retrouver. Puis, le 25 septembre, Les Jardins Suspendus ont mis à l'honneur les jardins de la Tour Pentagonale. N'oublions pas de féliciter l'implication des associations comme l'association des commerçants qui a proposé une nocturne en musique tous les mardis, la Boule du Roc et ses concours tous les vendredis qui ont connu un vrai succès, ou encore le cinéma de pays et ses séances de plein air tous les jeudis soirs. Le village de Castellane s'est animé presque tous les soirs cet été, nous en avons bien profité et espérons que vous aussi avez apprécié toutes ces soirées de partage et de rencontres.

LA MAISON NATURE & PATRIMOINES



La Maison Nature & Patrimoines a ouvert ses portes fin mai avec l'exposition Temps Fossiles Temps Présent. Cette exposition aborde la géologie à travers la présentation

de fossiles et d'œuvres d'art contemporain du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) situé à Marseille.

Ce thème a été un véritable succès avec 1182 visiteurs pour les musées entre mai et août, malgré des jours d'ouverture en moins et l'instauration du passe sanitaire. Une exposition de photographies, Le Verdon aux quatre saisons, a également été proposée en accès gratuit au 1er étage. La Maison Nature & Patrimoines a accueilli au total 2543 visiteurs (mai-août). Les animations estivales ont également été une réussite en réunissant 194 personnes. Les castellanais et les touristes ont eu le choix entre la visite guidée de l'exposition Temps Fossiles Temps Présent et celle du site archéologique de Petra Castellana. Des ateliers géologie pour enfants étaient aussi proposés autour de la fabrication de moulages et empreintes de fossiles ainsi que des fouilles paléontologiques à la recherche d'un squelette de plésiosaure.

Plusieurs temps forts ont rythmé la Maison Nature & Patrimoines. Tout d'abord la Nuit des Musées le 3 juillet à laquelle les castellanais ont été au rendez-vous et ont pu profiter d'une visite guidée, d'une conférence sur les dinosaures du Var et d'une ouverture gratuite.

Un autre moment important a été la venue de l'artiste Stéphanie Brossard début août,



dans le cadre de l'opération nationale « C'est mon patrimoine ». Cette résidence artistique auprès des enfants du centre aéré avait pour but de les sensibiliser à leur environnement et à la minéralité. La restitution de leur travail est aujourd'hui visible au sein de l'exposition Temps Fossiles Temps Présent. Les animations se sont poursuivies cet automne avec les animations des Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre et la venue du MuMo (Musée Mobile) du 1er au 5 octobre.

Ce début d'année a également vu l'arrivée d'Adeline Rançon qui a pris ses fonctions en tant que chargée de mission à la Maison Nature & Patrimoines. Diplômée en histoire de l'art médiéval et en gestion des patrimoines, elle désire mettre sa passion pour la protection et la valorisation du patrimoine au service des habitants et visiteurs.

La saison n'est pas terminée puisque les Rendez-vous de l'Automne (ateliers, projection, sortie nature, foire artisanale et pressage de fruits) auront lieu du 23 au 29 octobre et les deux expositions restent visibles jusqu'au 7 novembre (ouverture les week-ends du 1er au 24 octobre et tous les jours pendant les vacances de la Toussaint).





/Notre Patrimoine / Les Projets//

/ La Tour pentagonale



La tour pentagonale fait partie d'un ancien système de fortifications datant du XIV^e siècle qui entourait le bourg de Castellane. De ce système il ne reste que quelques morceaux de remparts et plusieurs tours, la plupart du temps remaniés au fil des siècles.

La tour pentagonale est très particulière, c'est une tour dite « ouverte à la gorges », ce qui permettait aux défenseurs à la fois de lever aisément du matériel nécessaire à la défense (flèches, carreaux d'arbalètes, pierres, poix, etc.), à la fois d'empêcher que les assaillants ne se servent de l'ouvrage pour prendre la ville.

Dans son état initial, la tour présentait quatre niveaux séparés par des planchers en bois. Ces niveaux étaient reliés entre eux par des échelles ou des escaliers en bois. La tour se terminait par une plateforme en bois, sans qu'on sache à ce stade si celle-ci était couverte d'une charpente ou s'il s'agissait d'une terrasse découverte. A

partir de la démilitarisation de l'enceinte, la tour a servi de colombier puis a été aménagée en habitation au XIX^e siècle.

Cette tour classée Monument Historique en 1921 est un élément emblématique du patrimoine de Castellane. C'est pourquoi, la commune de Castellane souhaite lancer un projet de restauration pour lui redonner son éclat et finir de valoriser ce site magnifique que sont les jardins de la tour.

Un diagnostic a été réalisé au cours de cette année par l'architecte Stéphane Berhaut qui nous permet aujourd'hui d'avoir des informations plus précises sur cet édifice : data-

tion, histoire, évolution architecturale, état sanitaire. Cette étude est accompagnée de préconisations et d'un programme de travaux détaillé et chiffré qui va nous permettre de demander des subventions auprès de nos partenaires habituels, à savoir la DRAC, la Région Sud et le Département.

La commune de Castellane souhaite pouvoir débiter les travaux sur la Tour Pentagonale dès 2024. Cette restauration s'intègre dans un plus vaste programme de restauration de tout le patrimoine de la commune : chapelle Notre-Dame du Roc, chapelle Saint-Thyrse, chapelles des hameaux, rénovation du centre ancien...

/ Le Parvis de l'église St Victor

L'église Saint-Victor a connu de nombreuses phases de travaux de restauration, les derniers travaux intérieurs s'étant terminés en 2015. Depuis, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés tels que l'éclairage intérieur, la toiture, et dernièrement la porte d'entrée.

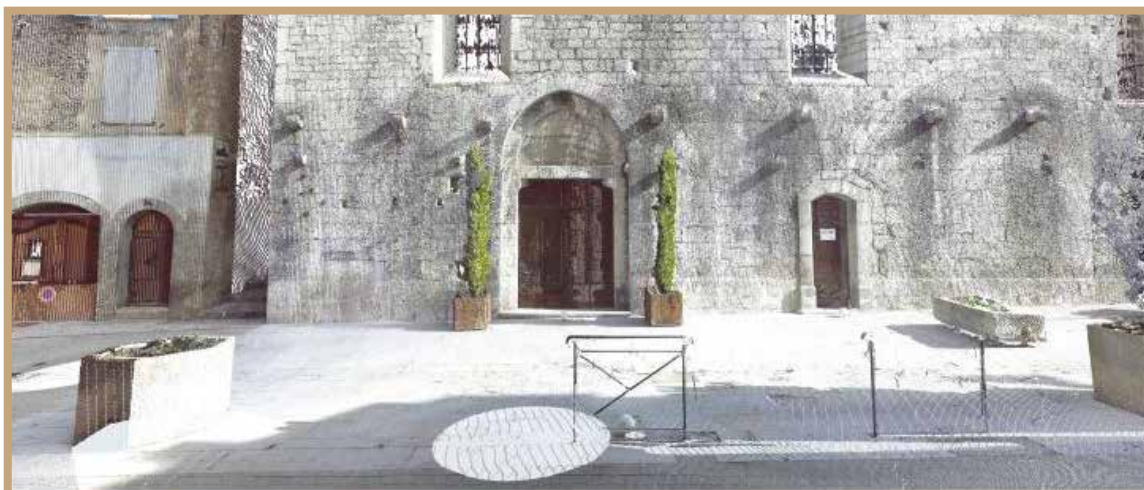
Un nouveau projet est en train d'émerger qui répond à une forte attente de la municipalité : valoriser la rue Saint-Victor qui est l'artère historique du centre-bourg. Pour cela, Stéphane Berhault, Architecte du Patrimoine, a réalisé une étude pour la réfection du parvis de l'église. Après diagnostic, il apparaît que le parvis actuel a des problématiques de structures

et de cohérence historique. Les dalles grises de Clumanc choisies il y a plusieurs années ne correspondent pas à l'usage possible à Castellane, avec du gel, du sel et de la circulation motorisée. Aujourd'hui le parvis est en très mauvais état. D'autre part son dimensionnement ne se justifie ni historiquement ni en terme d'usage. Enfin il ne s'intègre pas au revêtement de la rue Saint-Victor et nous avons aujourd'hui un patchwork de dallages qui brouille la lisibilité de la rue et son caractère patrimonial.

Après un diagnostic historique et architectural, Monsieur Berhault propose un parti pris audacieux, la reconstruction du porche initial en

façade de l'église. Ce porche s'accompagnerait d'une reprise totale du dallage au sol avec un revêtement adéquat et une délimitation du parvis historique (moins large mais sur tout l'alignement de façade).

Ce projet se fait en concomitance avec le projet de réfection de la rue Saint-Victor et une étude sur le mobilier urbain. Ces trois projets menés de front et réfléchis ensemble vont nous permettre à moyen terme de proposer un ensemble cohérent en matière de réseau, voirie, et valorisation patrimoniale et touristique du centre historique de Castellane.



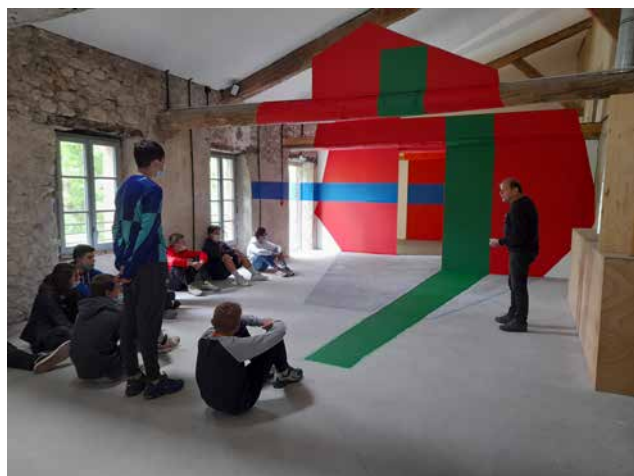
Etat actuel



Etat projeté

ZOOM SUR LE RÉSEAU SECRETS DE FABRIQUES

Secrets de Fabriques est un réseau culturel et touristique de découverte des savoir-faire et du patrimoine industriel local porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.



Secrets de Fabriques propose depuis 2016 deux musées et un programme culturel annuel dans et hors-les-murs. La distillerie de Barrême, la minoterie de la Mure Argens (un ancien moulin à farine industriel), les draperies du Verdon et les moulins d'Entrevaux sont les principaux sites valorisés dans ce cadre. Ils permettent de parcourir l'histoire du territoire et de comprendre les liens qui se tissent entre les nombreuses activités : agriculture, meunerie, distillation de plantes, élevage, fabrication de draps, productions laitières, oléiculture et tourisme.

La saison estivale 2021 dans les musées et hors-les-murs s'est révélée tout à fait satisfaisante, conforme aux années de référence d'avant COVID.

Cette année a été l'occasion de renforcer la programmation hors-les-murs et de la faire rayonner sur l'ensemble du territoire avec notamment l'installation de 3 expositions :

- *« En friche », photographies du patrimoine industriel de PACA, présentées à Annot du 24/05 au 30/09 dans l'espace public et au collège dès septembre.*
- *« La science a du goût », proposée par l'Inra et l'Inserm proposée du 12/05 au 13/06 à la médiathèque de Castellane.*
- *« Trames : au fil des draperies du Verdon », exposition complétée de photographies sur le pastoralisme (CCAPV) dans l'office de tourisme de La Foux d'Allos du 1er/07 au 31/08.*

Musée de la Minoterie de la Mure-Argens (04170)

Installation de la Mure-Argens 2021 de Georges ROUSSE

Carte Blanche Georges ROUSSE

Du 03 Juillet au 30 Septembre 2021

www.secrets-de-fabriques.fr
06 79 01 78 25



Des lectures, des ateliers, des visites thématiques sont venus ponctuer le programme culturel estival hors-les-murs de Secrets de Fabriques en réunissant de nombreux participants aux quatre coins du territoire de la Communauté de communes.

L'accueil d'une installation de l'artiste Georges ROUSSE (plasticien et photographe de renommée internationale) au musée de la minoterie a été incontestablement le point d'orgue de la saison. Cette exposition intitulée « Carte blanche à Georges Rousse » fut programmée à l'occasion des 5 ans d'ouverture du musée. Elle a permis de faire venir au musée un public nombreux, pas forcément habitué des sites patrimoniaux.

Le musée de la distillerie de Barrême s'est enrichi en 2021 d'une exposition permanente dans le jardin des Plantes à Parfum Aromatiques et médicinales, d'une exposition temporaire en extérieur sur les insectes qui a été visible jusqu'au 31/08 et d'une course d'orientation patrimoniale qui part du musée et parcourt tout le village. Le résultat ne s'est pas fait attendre et le musée affiche une fréquentation record en 2021.

Adresse administrative :

Régie Secrets de Fabriques
26 avenue Frédéric Mistral
04120 CASTELLANE

Informations pratiques / réservations :

contact@secrets-de-fabriques.fr
06 79 01 78 25



Inscrivez-vous à la newsletter

DU CHANGEMENT dans le personnel communal

Durant l'année 2021, des personnels de la commune nous ont quitté soit pour de nouveaux horizons soit pour une retraite bien méritée et d'autres nous ont rejoint

Les départs à la retraite :

- Collomp Marc depuis le 30 mai 2021
- Copin Didier depuis le 30 septembre 2021

Les mises en disponibilités ou démissionnaire :

- Godi Benjamin depuis le 30 avril 2021
- Pebre Guillaume depuis le 30 septembre 2021
- Bertaina Régis depuis le 30 juin 2021

Les mutations :

- Iwanski Maximilien à compter du 30 octobre 2021
- Collomp Bruno à compter du 15 octobre 2021

Les nouvelles recrues en emploi permanent :

- Koffi-Konan Kévin depuis le 01 mai 2021 en tant qu'adjoint technique
- Bertaina Dylan depuis le 10 mai 2021 en tant qu'adjoint technique
- Abraham Kelly depuis le 01 septembre 2021 en tant qu'adjoint technique
- Noël Nicolas depuis le 01 octobre 2021 en tant qu'adjoint technique
- Helsmoortel Cléo depuis le 01 octobre 2021 en tant qu'adjoint du Patrimoine
- Rançon Adeline à partir du 01 décembre 2021 en tant qu'adjoint du Patrimoine
- Torreccillas Sébastien à partir du 9 novembre 2021 en tant que technicien principal de 1ère classe

L'ensemble du conseil municipal salue tous ceux qui se sont investis pour la commune durant plusieurs années et félicite les nouvelles recrues.

Pouvez-vous nous parler de vous et de votre parcours ?

Dylan :

Je suis âgé de 28 ans et j'ai terminé mon cursus scolaire en 2015 avec l'obtention d'une licence « Conduite de travaux en travaux publics » après avoir travaillé durant deux années à Marseille en tant que chargé d'affaire pour réseau TP, j'ai décidé de voyager. Ainsi en octobre 2017, j'ai posé mes valises en Australie durant 6 mois où j'ai exercé dans le domaine du paysagiste. A mon retour en France, j'ai travaillé au sein de l'entreprise Eiffage et de l'entreprise familiale Bertaina où j'ai pu approfondir mes connaissances et mes compétences dans les travaux publics.

Depuis quelques mois, j'ai rejoint le corps des sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Castellane.

Kevin :

J'ai 28 ans et je suis titulaire d'un bac pro électrotechnique ainsi que d'un BP métier de la piscine.

A l'obtention de mes diplômes, j'ai exercé mon métier durant 5 années à Antibes, en alternance puis dernièrement au camping Terra Verdon. Ces deux expériences professionnelles m'ont permis de développer mes connaissances dans l'électricité, la plomberie et les réseaux d'eau. Parallèlement, je suis sapeur-pompier depuis 10 ans au sein du Centre de Secours de Castellane.

Je vis avec ma compagne sur la commune et je suis très attaché à ce village qui m'a vu grandir.

Sébastien :

Originaire de Saint-André-les-Alpes, j'ai obtenu un BTS de biochimie. A l'obtention de mon diplôme, j'ai travaillé dans différentes structures avant d'intégrer en 2004 la DDE en tant qu'agent d'exploitation pour le site de Castellane. Les missions et la diversité de ce poste m'ont permis d'approfondir de nombreuses connaissances avant d'évoluer vers un poste de chef d'équipe en 2008.

Ayant le désir d'évoluer dans cette structure, j'ai obtenu le concours de technicien et technicien principal en 2013 ce qui m'a permis de devenir responsable du secteur du Haut-Verdon. Ce poste m'a permis d'acquérir de l'autonomie et d'assurer des missions d'études et de projet. Enfin, en 2019 j'ai intégré la maison technique de Castellane en tant qu'adjoint d'exploitation des routes, ce qui m'a permis une évolution dans ma carrière.

Aujourd'hui, tu as postulé au sein de la commune pour ce poste. Quelles sont les raisons ?

Dylan :

Mes expériences passées m'ont permis de comprendre et d'appréhender tous types de problèmes liés à l'exercice d'un technicien d'exploitation. Originaire de Castellane, j'avais ce désir de m'investir pour ma commune et le poste proposé correspondait à mes attentes.

Kevin :

J'avais envie de découvrir autre chose, d'avoir un emploi pérenne, stable et m'investir encore plus pour ma commune.

Sébastien :

Je suis très attaché à Castellane, je vis au village depuis des années avec ma femme et mes trois enfants. Pour moi, il s'agit d'un nouveau défi professionnel afin d'ouvrir mon champ de compétences tout en m'investissant pour ma commune.

Le Directeur des services techniques est un maillon essentiel de la chaîne hiérarchique. Je serai entouré d'une belle équipe, ils ont tous des compétences dans leur domaine, ma mission principale sera d'organiser leur travail tout en veillant à une cohésion d'équipe.

Après quelques mois au sein de la commune, comment tu te vois dans 5 ans ?

Dylan :

J'aimerais approfondir mes connaissances et passer les diplômes nécessaires pour me parfaire dans cet emploi très varié.

Kevin :

J'aimerais évoluer professionnellement et passer les concours qui me permettront d'avoir une carrière au sein de la collectivité.



Dylan



Kévin



Sébastien

QUELQUES TRAVAUX, en image !

Découvrez en image quelques travaux réalisés sur la commune par les services techniques ou les entreprises extérieures (liste non exhaustive)



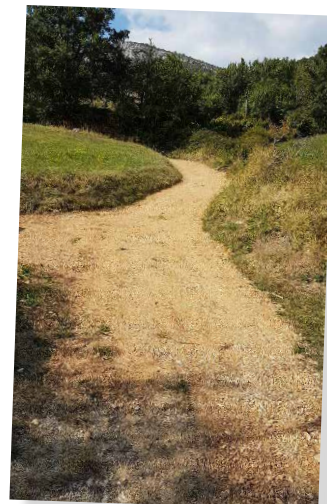
Réfection de la piste qui mène à la station d'épuration - hameau d'Éoulx



Pose d'un ralentisseur (cousin bertinois) - hameau de Chasteuil



Pose de la signalisation 10 km/h - hameau de Chasteuil



Réfection piste du Colombier - hameau d'Éoulx



Fabrication de la structure des hôtels à insecte et mise en place



Entretien des rues du village



Réhabilitation de la piscine



Appui technique pour la réouverture de la MNP



Pose d'un module pour la réalisation des tests COVID

Découvrez également d'autres images sur notre page Facebook

/ 55ème congrès départemental de l'union et journée nationale des sapeurs-pompiers.



Castellane a eu l'honneur d'accueillir le congrès départemental des sapeurs-pompiers du 04 le samedi 2 octobre.

Lors des discours officiels, Bernard Liperini a remercié chaleureusement les organisateurs de ce congrès. Il s'agit d'un événement majeur porté par une entité prestigieuse à forte notoriété, et il ne pouvait espérer mieux pour que le village fasse la "Une" de l'actualité locale.

Eliane Bareille, présidente du Conseil Départemental a également fait des annonces majeures en faveur des sapeurs-pompiers du département avec la programmation de 10 millions d'euros dans un plan pluriannuel d'investissement. " Le retour du Département est concret, notre ambition est forte et notre stratégie claire."

La journée s'est conclue par une cérémonie protocolaire d'hommage ainsi que de remise de décorations ou d'avancement de grade par la Préfète Violaine Démaret, les parlementaires Eliane Bareille et Jean-Claude Castel, le sénateur Jean-Yves Roux et le conseiller Régional ainsi que Bernard Liperini, maire de Castellane.

/ Exposition du club de couture « Au fil du Verdon » 14 et 15 Août 2021

La présidente du club de couture « Au fil du Verdon » Mireille Audibert a félicité son équipe pour une belle présentation de différents ouvrages de couture, Patchworks, Boutis, etc. et a remercié les membres et les élus municipaux présents lors du traditionnel apéritif d'honneur.

Monsieur Le Maire a ensuite pris la parole pour remercier le club de couture pour cette belle exposition qui a attiré plus de cent personnes par jour. Il a souhaité aussi remercier les couturières pour la confection de masques lors du début de la pandémie, pour la Gendarmerie ainsi que la population Castellanaise.



Il s'est félicité aussi que cette exposition ait pu avoir lieu dans un édifice remarquable du 12ème siècle qu'est l'église St Victor, en parlant du futur projet architectural de « couverture » du parvis sous la forme d'une structure bois avec piliers et toiture le tout en appui sur les « corbeaux », avancés en pierre existants sur la façade.



En juillet dernier, l'oratoire n. 13 situé sur le chemin de la montée du Roc a été vandalisé. Bruno et Louis, deux adhérents de l'association les amis du Roc ont fait le nécessaire pour que l'oratoire retrouve son aspect initial. Bravo à eux !

La commune de Castellane tient à remercier le service des routes du Département 04 pour la remise en état de la RD 952 dans des délais très raisonnables. En effet, l'éboulement qui a eu lieu le 31 juillet dernier a coupé la circulation en pleine saison estivale. Malgré la complexité des travaux, la route a été ouverte à la circulation après seulement 7 jours de fermeture.



Vous êtes 1800 abonnés à suivre la page Facebook Castellane Infos. Merci à tous !

En septembre dernier, David Gehant, Vice-Président à la Région Sud a convié Bernard Lipérini pour son repas de rentrée avec de nombreuses personnalités du département : Eliane Bareille, présidente du Conseil Départemental, Daniel Spagnou Président des maires du département. Une occasion d'échanger sur les dossiers en cours ou à venir dans un esprit de convivialité



Une borne fontaine alimentée par le réseau d'eau de la ville est installée près de la chapelle de Notre Dame du ROC. Un agent des services techniques a réalisé une très belle fontaine comportant, l'écusson de la ville. Celle-ci a été héliportée au roc, car vu son poids de 99 Kg, son transport sur place aurait été difficile. La fontaine est maintenant installée et l'eau coule normalement pour les visiteurs du sanctuaire ; un mieux apprécié en période estivale.

La commune de Castellane lance une campagne d'enlèvement d'épaves. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits sur toute la commune, même sur les terrains privés. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.





/Idées de sortie/

[Calendrier sous réserve de modifications]

• Les rendez-vous de l'Automne

du 23 au 29 octobre

• **Samedi 23** : 21h : Salle des Fêtes - 5 €
Ciné-débat avec le Cinéma de Pays
POUMON VERT ET TAPIS ROUGE
La projection sera suivie d'un débat avec
Hercilie Frigiotti, Office National des Forêts

• **Dimanche 24 octobre**

10h-16h : Journée ramassage de déchets avec
les associations castellanaïses en partenariat avec
le Parc du Verdon et la CCAPV

• **Lundi 25 octobre**

14h-16h : Sortie Nature - l'automne dans la forêt
Animation tout public, adulte et enfant

• **Mardi 26 octobre**

15h-16h30 : Atelier créatif et récup
Maison Nature & Patrimoines - 4 €
Fabrication d'un insecte extraordinaire en récup

• **Mercredi 27 octobre**

Journée pressage de fruits sur la Place Marcel Sauvaire
Avec la participation du Parc du Verdon et des Croqueurs
de pommes et Pierre Michelot, pépiniériste
Foire d'automne artisans, producteurs vous accueillent toute
la journée

• **Jeudi 28 octobre**

15h-16h30 : Atelier Kirigami récup' de papiers
L'art du papier découpé - pop up d'automne
Maison Nature & Patrimoines - 4 €

• **Vendredi 29 octobre**

15h-16h30 : Atelier peinture végétale
Le végétal se transforme en aquarelle
Maison Nature & Patrimoines - 4 €

• Projection ciné-débat dans le cadre de la campagne Cancer du Sein

samedi 30 octobre

18h30 à la Salle des Fêtes, « L'Ordre des Médecins »
un film de David Roux

• En novembre

Dimanche 7 novembre :

Loto des commerçants - Rendez-vous à 14h00 à la salle des fêtes

Mercredi 10 novembre :

Loto du comité des fêtes - 19H00 Salle des fêtes

Vendredi 26 novembre :

Choucroute des commerçants

Dimanche 28 novembre :

Loto des Ainés - 14h00 Salle des fêtes

• En décembre

Du 1er au 22 décembre :

Calendrier de l'avent grandeur nature.
N'hésitez pas à vous inscrire !

Vendredi 10 décembre :

En route pour le théâtre ! Sortie culturelle
au théâtre Durance organisée par les associations
Art et Culture et les cabotins.
Départ en bus pour le spectacle l'Expat +
Massiwa, danse Hip Hop. Réservation obli-
gatoire au 04 92 83 12 43

Samedi 11 décembre :

Goûter du CCAS

Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de
Castellane

Dimanche 12 décembre :

Marché de Noël sur la place Marcel Sauvaire

• Cinéma de Pays

les samedi 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre,
4 et 18 décembre, 15 et 29 janvier

Salle des fêtes - Séances à 18h et 21h - Pour consulter le programme :
www.cinemadepays.wixsite.com/cinema

• En janvier

Dimanche 9 janvier :

Loto des sapeurs-pompiers de Castellane

Samedi 22 janvier : Loto de l'AEP

Dimanche 30 janvier :

Fête des Pétardiers - association des Pétardiers - sur la place Marcel
Sauvaire et à la salle des fêtes



Fête des Pétardiers

dimanche 30 janvier

Association des Pétardiers
sur la place Marcel Sauvaire et à la salle
des fêtes

436^{ème} édition

Revivez en costumes l'histoire
de Castellane !

Plus d'informations :

castellane infos

www.mairie-castellane.fr

9^{ème}
édition

Les RENDEZ-VOUS de

23 au 29
octobre 2021

CASTELLANE

AUTOMNE

Informations
et réservations

04 92 83 19 23

maison-nature-patrimoines.com

Dans le respect des mesures
santaires en vigueur à cette
période



- Sortie Nature ●
- Projection ● Foire artisanale ●
- Ateliers ● Pressage de fruits ●
- Journée ramassage de déchets ●

(Programme sous réserve de modification)



Commune
de
Castellane



// Vous reconnaissez-vous ? //

